

PARCOURS POUR OBTENIR UNE INDULGENCE PLENIERE

Dans le Décret pour les indulgences à l'occasion de l'Année de la Foi, la Pénitencerie Apostolique a établi quelques règles pour obtenir des indulgences plénières pour soi-même ou pour un défunt, conforme à la volonté du pape Benoît XVI :

« *Tout au long de l'Année de la foi, proclamée du 11 octobre 2012 jusqu'au 24 novembre 2013, pourront recevoir l'Indulgence plénière de la peine temporelle pour leurs péchés, accordée miséricordieusement dans le Seigneur, applicable également à l'âme des fidèles défunts sous forme d'intention, tous les fidèles vraiment repentis et ayant accompli la confession et la communion sacramentelle, et qui prieront selon les intentions du Souverain Pontife :*

- chaque fois qu'ils accompliront un pèlerinage dans **une Église cathédrale** ;
- un jour librement choisi, au cours de l'Année de la foi, pour **la pieuse visite aux fonts baptismaux** ou de tout autre lieu où ils ont reçu le sacrement du baptême.

CONDITIONS POUR L'OBTENTION

Tout fidèle baptisé non excommunié et en état de grâce peut obtenir une indulgence plénière*. Voici les conditions pour l'obtenir :

- confession dans la semaine ;
- communion le jour même ;
- une haine du péché mortel et du péché véniel délibéré ;
- la prière pour soi-même ou l'âme d'un fidèle défunt ;
- la prière aux intentions du Souverain Pontife.

* *Ce qui n'exclut pas les autres personnes qui peuvent offrir leur situation à Dieu dans l'espérance de sa miséricorde.*

Attention !

On ne peut obtenir qu'une indulgence plénière par jour

PARCOURS PROPOSE DANS LA CATHEDRALE

- Une prière à la Vierge Marie à l'entrée de la Cathédrale conclue par un « *Je vous salue Marie* » ;
- Un temps de recueillement devant le Saint Sacrement... durant lequel on prie aux intentions du pape Benoît XVI conclu par un « *Notre Père* » ;
- Un temps de recueillement devant les fonts baptismaux pour rendre grâce au Seigneur pour le Sacrement de baptême reçu suivi de la récitation du « *Je crois en Dieu* ».

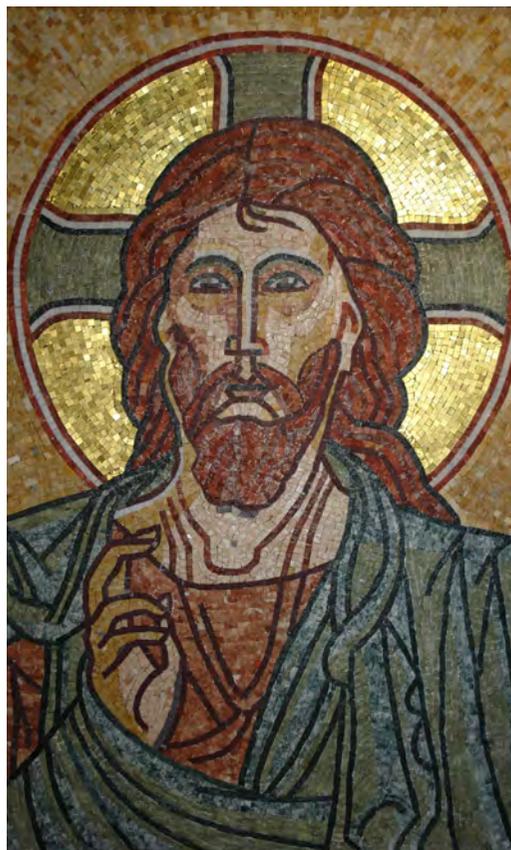
Confessions à la Cathédrale
tous les vendredis de 13h30 à 16h30

L'IMAGE SYMBOLE DE L'ANNEE DE LA FOI

Le Christ de la cathédrale de Cefalu en Sicile est le symbole de l'Année de la Foi.

Le Christ de Cefalu, comme celui de la Cathédrale de Papeete est dit : « *Pantocrator* » qui signifie Christ en gloire. Il s'agit d'une représentation artistique de Jésus Christ dans son corps glorieux. Ceci diffère des représentations plus humaines du Christ souffrant la Passion sur la Croix, ou celle de l'Enfant-Jésus. Il s'agit d'une représentation eschatologique de Jésus-Christ lors de la seconde parousie à la fin des temps après le jugement dernier.

L'adjectif *pantocrator*, vient du grec παντοκράτωρ, il signifie « *tout puissant* » et cette « *toute-puissance* » est exprimée par une lumière sans ombre, par le nimbe qui entoure la tête et des symboles comme les lettres grecques : α et ω (alpha et oméga).



Mosaïque de la Cathédrale de Papeete

Cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception



Sanctuaire de l'Année de la Foi

Petit guide des Indulgences plénières



Qu'est-ce qu'une indulgence plénière ?

(tiré du catéchisme de l'Église catholique n°1471-1479)

- La doctrine et la pratique des indulgences dans l'Église sont étroitement liées aux effets du sacrement de Pénitence.

- L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église.

- Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunts.

- Pour comprendre cette doctrine et cette pratique de l'Église il faut voir que le péché a une double conséquence. Le péché grave nous prive de la communion avec Dieu, et par là il nous rend incapables de la vie éternelle. D'autre part, tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état qu'on appelle Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la « *peine temporelle* » du péché.

Le pardon du péché et la restauration de la communion avec Dieu entraînent la remise des peines éternelles du péché. Mais des peines temporelles du péché demeurent. Le chrétien doit s'efforcer, en supportant patiemment les souffrances et les épreuves de toutes sortes et, le jour venu, en faisant sereinement face à la mort, d'accepter comme une grâce ces peines temporelles du péché ; il doit s'appliquer, par les œuvres de miséricorde et de charité, ainsi que par la prière et les différentes pratiques de la pénitence, à se dépouiller complètement du " vieil homme " et à revêtir " l'homme nouveau " (cf. Ep 4, 24).

- Dans la communion des saints " il existe donc entre les fidèles – ceux qui sont en possession de la patrie céleste, ceux qui ont été admis à expier au purgatoire ou ceux qui sont encore en pèlerinage sur la terre – un constant lien d'amour et un abondant échange de tous biens " (ibid.). Dans cet échange admirable, la sainteté de l'un profite aux autres, bien au-delà du dommage que le péché de l'un a pu causer aux autres. Ainsi, le recours à la communion des saints permet au pécheur contrit d'être plus tôt et plus efficacement purifié des peines du péché.

- L'indulgence s'obtient par l'Église qui, en vertu du pouvoir de lier et de délier qui lui a été accordé par le Christ Jésus, intervient en faveur d'un chrétien et lui ouvre le trésor des mérites du Christ et des saints pour obtenir du Père des miséricordes la remise des peines temporelles dues pour ses péchés.

- Puisque les fidèles défunts en voie de purification sont aussi membres de la même communion des saints, nous pouvons les aider entre autres en obtenant pour eux des indulgences, de sorte qu'ils soient acquittés des peines temporelles dues pour leurs péchés.

JE VOUS SALUE MARIE

Je vous salue, Marie,
pleine de grâce.
Le Seigneur est avec vous.
Vous êtes bénie
entre toutes les femmes,
et Jésus, le fruit de vos entrailles,
est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu,
priez pour nous,
pauvres pécheurs
maintenant
et à l'heure de notre mort.
Amen.

NOTRE PÈRE

Notre Père qui es aux cieux
que ton nom soit sanctifié
que ton règne vienne
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour
Pardonne-nous nos offenses
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés
Ne nous soumet pas à la tentation
mais délivre-nous du Mal
Car c'est à toi qu'appartiennent
le règne, la gloire et la puissance
pour les siècles des siècles.
Amen.

PROFESSION DE FOI

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière,
née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint,
il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.